



## Call For Applications

The Council of Atlantic Academic Libraries is sending out a call for applications for the AtlanticOER Development Grants. Funding is provided by the four Atlantic provinces (New Brunswick, Newfoundland, Nova Scotia, and Prince Edward Island).

### What are Development Grants?

AtlanticOER Development Grants are intended to provide financial support to instructors in the Atlantic Region with the process of creating and adapting new Open Educational Resources. Our goal is to support instructors to increase the availability of quality, free, openly licensed resources to support student learning.

There are three different tiers of funding that you can apply for, depending on the scope of the project. The tiers are as follows:

#### Tier 1: Creating an Open Textbook (up to \$7,000)

This funding is intended for the development of a new open textbook. The topic should not be covered in an already existing open textbook. This tier is meant for creation projects at a larger scale.

#### Tier 2: Adaptation of an Existing Open Textbook (up to \$4,000)

This funding is intended for substantive adaptation projects. Sometimes, it can be possible to find an open textbook that covers foundational knowledge, but which needs to be adjusted. For example, the textbook might need adjustments to ensure it adheres to local educational standards, adjustments might be made to make it relevant to the local context (eg, an American business textbook may need adjustments to make it suitable for a Canadian business context), or new examples and interactive elements may be added to a book.

#### Tier 3: Creation of Ancillary Materials (up to \$1,000)

This funding is intended for smaller creation projects. Ancillary materials can be defined as course materials that are meant to supplement and support a textbook. Examples of ancillary materials include: slide decks, interactive tutorials, and quiz and test banks. Often, ancillary materials can enhance student learning.

### Who Can Apply?

Applications are open to individuals who are affiliated with a CAAL-CBPA member institution. In the case where an application is being submitted by a team, at least one team member must be affiliated with the member institution. The proposed OER must be intended for a credit bearing course at the member institution and at least one applicant must be affiliated with the course.



## What Can Funding be Used For?

Funding can be used for the following activities:

**Support:** funding can be used to financially support the hiring of another individual, such as an undergraduate research assistant, to assist with the project. Activities may include support uploading content into a Pressbook, technical expertise, support with designing any graphics that may be required.

**Events:** funding can be used to finance events, such as sprints, that are used to generate the content for an OER. The funding can also be used to finance resources for the events such as facilities and refreshments.

Funding cannot be used to pay the instructor for their work on the project nor can it be used to fund any administrative overhead. As part of the application, you will be asked to outline your expenses and a rationale for each expense.

## Application Requirements

- A description of the proposed OER and the gaps that exist in already-existing openly licensed materials on the same subject.
- Detailed assessment of the costs, including an itemized list of expenses along with a description of each expense.
- A detailed timeline for the project, including milestones.
- An assessment of the potential impact of the project on student experience and learning. Impact should include projected student savings.
- A plan for maintaining the currency and relevancy after the end of the grant period.
- Completion of required forms.
- Applications can be submitted in either English or French. Applications submitted in French will be translated into English by the selection committee for the adjudication process.

## Evaluation Criteria

Applications will be reviewed by members of the CAAL-CBPA OER Committee. The proposals will be assessed using a single blind approach. The AtlanticOER Lead will first review applications to ensure that proposals meet all requirements before the committee then assesses the proposals.

Proposals will be judged on:

- The overall quality and clarity of the application
- The potential impact on student learning
- The feasibility of the project



During the review, the OER Committee will select successful applicants and will determine how much money each applicant will be awarded. In cases where the applicant has requested a tier of funding that does not match the scope and nature of their project, the OER Committee reserves the right to offer a different tier of funding.

### Expectations of Grant Recipients

- The project must commence in the year that the applicant receives funding and must be completed in 2 years.
- Applicants must apply a Creative Commons License to the resulting OER.
- Applicants must make a commitment to make the resulting OER as accessible as possible. OER should be compliant with WCAG 2.0 guidelines.
- The OER must be used in all subsequent semesters for the class in question.
- A final report must be submitted to CAAL-CBPA within two months of completing the project or by the end of the 2 year grant period, whichever is the shortest time period. Recipients will be given a final report template that they will fill out.
- The grant must be acknowledged in publications and presentations that are a direct result of the research or development accomplished through an AtlanticOER Development Grant.

### Application Timeline

Applications are open starting on January 6<sup>th</sup> 2025. The application period will close on February 14<sup>th</sup> 2025. Review of the applications will start immediately thereafter. Successful applicants will be notified mid-March. At this time, successful applicants will be told which tier of funding they have qualified for and will be given a detailed document that outlines the expectations of grant recipients. Funds will be disbursed to the lead applicant's institutional grant office or equivalent as a full lump sum in April.



## REL Atlantique : bourses de développement d'une REL

Le Conseil des bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique (CBPA) lance un appel d'applications pour les bourses de développement de REL.

### Qu'est-ce que les bourses de développement?

Les bourses de développement RELAtlantique ont pour but d'apporter un soutien financier aux personnes enseignantes travaillant dans la région de l'Atlantique, dans le processus de création et d'adaptation de nouvelles ressources éducatives libres. Notre objectif est d'aider les personnes enseignantes à accroître la disponibilité des ressources de qualité, gratuites et sous licence libre pour soutenir l'apprentissage des personnes étudiantes.

Vous pouvez choisir entre trois niveaux de financement, en fonction de la portée de votre projet. Les niveaux sont les suivants :

#### 1: Création d'un manuel de cours (jusqu'à \$7,000)

Ce niveau de financement est destiné à l'élaboration d'un nouveau manuel de cours. Le sujet abordé ne doit pas être couvert par un manuel ouvert déjà existant. Ce niveau s'applique aux projets de création d'envergure.

#### 2: Adaptation d'un manuel de cours ouvert existant (jusqu'à \$4,000)

Ce niveau de financement est destiné à des projets d'adaptation substantiels. Il est parfois possible de trouver un manuel ouvert qui couvre les connaissances fondamentales, mais qui bénéficierait d'être adapté. À titre d'exemple, des ajustements pourraient être nécessaires pour s'assurer que le manuel adhère aux normes éducatives locales, pour le rendre pertinent au contexte local, ou bien pour ajouter de nouveaux exemples ou éléments interactifs.

#### 3: Création de matériel auxiliaire (jusqu'à \$1 000)

Ce niveau de financement est destiné à des projets de création plus modestes. Le matériel auxiliaire peut être défini comme étant du matériel pédagogique visant à compléter un manuel de cours. Parmi les exemples de matériel auxiliaire, citons les diapositives, les didacticiels interactifs et les banques de questions de quiz et de tests. Souvent, le matériel auxiliaire peut améliorer l'apprentissage des étudiants.

### Qui peut postuler?

L'appel d'applications est ouvert à toute personne affiliée à une institution membre de la CAAL-CBPA. Dans le cas où l'application est soumise par une équipe, au moins un membre de l'équipe doit être affilié à une institution membre. La REL proposée doit être utilisée dans un cours crédité et au moins une personne membre de l'équipe doit être affiliée au cours.



## Dépenses éligibles

Le financement peut être utilisé pour les activités suivantes :

Soutien : l'argent peut être utilisé pour financer l'embauche d'une personne étudiante, en tant qu'assistante au projet, par exemple. Ses tâches peuvent inclure l'aide au téléchargement du contenu dans Pressbook, l'expertise technique, l'aide à la conception graphique, etc.

Événements : l'argent peut être utilisé pour financer des événements, tels que des sessions « sprints » pour générer le contenu d'une REL. Il peut également couvrir les coûts des événements, tels que les installations et les rafraîchissements.

Le financement ne peut pas être utilisé pour payer la personne enseignante pour son travail sur le projet, ni pour couvrir des frais administratifs. Le formulaire d'application prévoit une annexe pour décrire vos dépenses et justifier chacune d'entre elles.

## Exigences relatives à la demande

- Une description de la REL proposée et des lacunes dans les documents sous licence libre déjà existants sur le même sujet
- Une évaluation des coûts, y compris une liste détaillée des dépenses proposées et une description de chacune d'entre elles
- Un calendrier détaillé du projet, y compris les étapes clés
- Une évaluation de l'impact potentiel du projet sur l'expérience et l'apprentissage des personnes étudiantes, y compris les économies prévues
- Un plan visant à maintenir l'actualité et la pertinence du projet après la fin de la période de subvention
- Remplir tous les formulaires requis
- Les demandes peuvent être soumises en anglais ou en français. Les demandes soumises en français seront traduites en anglais par le comité de sélection pour le processus d'évaluation

## Critères d'évaluation

Les demandes de subvention seront examinées par les membres du comité REL du CAAL-CBPA. L'évaluation sera en simple aveugle, c'est-à-dire seulement la direction générale du



CAAL-CBPA connaîtra l'identité des candidats, mais pas les autres membres du comité. La direction générale examinera d'abord les demandes pour s'assurer qu'elles répondent à toutes les exigences avant que le comité n'évalue les propositions.

Les propositions seront jugées sur les points suivants :

- La qualité générale et la clarté de la demande
- L'impact potentiel sur l'expérience des personnes étudiantes
- La faisabilité du projet

Au cours de l'examen, le comité REL sélectionnera les demandes retenues et déterminera le montant alloué à chacune d'entre elles. Dans le cas où le candidat a demandé un niveau de financement qui ne correspond pas à la portée ou la nature de son projet, le comité REL se réserve le droit d'offrir un niveau de financement différent.

### Conditions de subvention

- Le projet doit débuter l'année où le candidat reçoit le financement et être achevé en deux ans
- Les REL qui résultent du financement reçu doivent porter une licence Creative Commons
- Les REL qui résultent du financement reçu doivent être conformes aux standards d'accessibilité WCAG 2.0
- La REL produite doit être utilisée à chaque session subséquente du cours
- Un rapport final doit être soumis au CAAL-CBPA dans les deux mois suivant l'achèvement du projet ou avant la fin de la période de subvention de deux ans, la période la plus courte étant retenue. Les bénéficiaires recevront un modèle de rapport final à remplir.
- Le bourse REL Atlantique doit être mentionnée dans toutes les publications et présentations qui ressortiront directement de la recherche et du développement réalisés grâce à cette subvention

### Calendrier de la demande

La période d'ouverture de demandes de financement débutera le 6 janvier 2025 et terminera le **14 février 2025**. L'évaluation des demandes commencera immédiatement après. Les candidatures retenues seront informées au plus tard en mars. À cette occasion, les candidats seront informés du niveau de financement auquel ils ont droit et recevront un document détaillé décrivant les attentes des bénéficiaires de subventions. Les fonds seront versés au bureau des subventions de l'établissement du candidat principal ou à son équivalent sous forme en avril.